

Désordre partout, responsabilité nulle part?

Attentats, casseurs, hooligans...

Mots-clés : **Bernard Cazeneuve** · **Euro 2016** · **loi travail** · **Magnanville** · **Nuit debout**

Posté par **Thierry Lentz** le 22 Juin 2016 à 6:00 Dans **Politique**



[1]

Bernard Cazeneuve, Manuel Valls et François Hollande lors des obsèques de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, les deux policiers assassinés à Magnanville (Photo : SIPA.00760758_000001)

Pas besoin d'aller chercher bien loin les fameuses « valeurs de la République » : elles sont tout entières (et pas ailleurs) dans nos textes fondamentaux, la Constitution et les déclarations des droits. Les termes de l'article 15 de celle de 1789, dont on ne me dira pas qu'elle peut être prise à la légère, sont clairs : « *La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration* ». Cette disposition s'applique donc au ministre de l'Intérieur et aux préfets sur lesquels il exerce son autorité hiérarchique.

Jusqu'ici, en conséquence des nombreux malheurs qui nous assaillent, le ministre et ses hommes ont échappé à toute mise en cause au nom de l'équation qu'ils ont tricoté : qui critique notre politique critique la police et se met de lui-même hors-jeu. Et, de fait, au nom d'un consensus frileux et de « l'union nationale », peu de comptes leur ont demandés. Et gare à ceux qui estiment que les catastrophes de *Charlie Hebdo*, de l'Hyper Cacher et du 13 novembre n'étaient pas exclusivement dues à la baraka des pieds-nickelés massacreurs. On est même priés de voir dans la mort des trois policiers

de janvier 2015, dans les assauts réussis des unités d'élite et la courageuse initiative d'un commissaire et de son chauffeur au Bataclan les preuves d'une sorte de réussite (un brin tardive cependant) de ceux qui sont en charge au plus haut niveau de l'Etat de notre sécurité.

Dans cette logique, questionner s'apparente à une « *manœuvre politicienne* » (car M. Cazeneuve, lui, ne fait pas de politique). Donc, par exemple : défense de demander pourquoi les menaces sur *Charlie* ou le Bataclan n'avaient pas été davantage prises au sérieux, pourquoi **la patrouille Vigipirate en faction près du Bataclan le 13 novembre n'est pas intervenue** ^[2] (cette information glace le sang) ou encore s'il y a eu des rivalités entre les différentes équipes d'intervention le soir de la tuerie de novembre et quelles en furent les conséquences. Que le pays se le tienne pour dit : il a la chance d'être entre les mains de ces hommes-là, à savoir un ministre à sang-froid, un président qui sait ce qu'il fait et un Premier ministre combatif. Voici tout le monde, ancien juge antiterroriste, experts en terrorisme, journalistes spécialisés, syndicats de police et citoyens, renvoyé au sens de la « responsabilité ».

La responsabilité, parlons-en. Elle est justement l'objet de l'article 15 de la Grande Déclaration de 1789 qui autorise et même oblige à se demander, après une telle accumulation d'échecs et de vies brisées, si la police – au sens générique du terme – est bien faite dans notre pays et si son bras armé est bien commandé.

Une exigence démocratique

Dans cet exigence démocratique (tiens, voilà que « leurs » mots ont une utilité), le préfet de police de Paris mérite une mention spéciale. Il avait déjà démontré son savoir-faire lors des graves incidents du Trocadéro en mai 2013 : le quartier avait été dévasté sans que les coupables soient dérangés par un insuffisant service d'ordre. A l'époque, la question de sa responsabilité n'avait pas été soulevée. Pas plus que son ministre, il n'a non plus envisagé de démissionner après le 13 novembre, quitte d'ailleurs à ce qu'on refuse sa démission, comme cela s'est passé en Belgique après **les attentats de Bruxelles** ^[3]. Est arrivé le printemps 2016 : dégradations quotidiennes de **Nuit debout** ^[4], casseurs en liberté dans Paris, installations de camps de clandestins sous les voies du métro aérien, bagarres à Stalingrad et ailleurs, etc. Chaque incident a été suivi d'une conférence de presse où il a été affirmé que tout le monde avait tout prévu et que tout avait été bien fait. Et au passage, on n'a bien sûr pas oublié d'ouvrir une enquête sur chaque baffa abusive d'un policier. Il est loin le temps où le préfet de Police de Paris était craint et parfois même détesté. Il est devenu aujourd'hui le gentil organisateur du désordre contenu, avec le soutien inébranlable de son supérieur hiérarchique, le ministre de l'Intérieur.

Le pire est qu'il fait des émules. A Marseille, les autorités en charge de la sécurité des personnes et des biens se sont montrées incapables, avec des effectifs supérieurs, de contenir les agissements – sur moins d'un km² – de 600 à 800 hooligans (provoqués au départ par les jeunes désœuvrés des quartiers nord, on ne l'a pas assez dit) ou le préfet des Alpes-Maritimes incapable d'empêcher que les supporters de l'OGC Nice viennent faire le coup de poing contre des Irlandais avinés mais pacifiques. Que croyez-vous qu'il se passa après ces fiascos ? Tout simplement rien. Le maire de Marseille a même eu le culot de déclarer que le dispositif mis en place le jour des incidents était « *parfaitement organisé* ». Quant au commissaire en charge du hooliganisme au niveau national, il a sans rire rejeté « *tout constat d'échec* », nous révélant au passage « *qu'un problème de suralcoolisation entraîne, in fine, un phénomène de violences* » (sans blague ?). Et que nous dit-on lorsque les fastidieuses fouilles à l'entrée des stades ne permettent pas de saisir les fumigènes et même les bombes agricoles ? Que c'est de la faute de l'UEFA, en charge de la sécurité dans les stades. Sauf qu'avant d'entrer dans les stades, comme disait l'autre, on est dehors, là où les responsables de l'Etat sont responsables de tout.

Il est temps de mettre fin au consensus et de parler clair. Qu'il s'agisse des attentats, des meurtres isolés, de l'organisation de l'Euro, des casseurs ou des zadistes, la défense de l'ordre public et de la sécurité des citoyens est en échec sans que les « agents » à qui la nation confie ces tâches acceptent ne serait-ce que l'idée de rendre compte de leur travail. Il est temps que le Parlement, la presse et tous ceux qui pensent que la liberté ne va pas sans l'ordre s'ébrouent, jouent leur rôle et exigent que les responsables de ce gâchis assument leurs... responsabilités.

Article imprimé depuis Causeur: <http://www.causeur.fr>

URL de l'article: <http://www.causeur.fr/magnanville-loi-travail-nuit-debout-euro-2016-cazeneuve-38840.html>

URL dans cet article:

[1] Image: <http://www.causeur.fr/magnanville-loi-travail-nuit-debout-euro-2016-cazeneuve-38840.html/magnanville-loi-travail-nuit-debout-euro-2016-cazeneuve-2>

[2] la patrouille Vigipirate en faction près du Bataclan le 13 novembre n'est pas intervenue:

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/05/25/2351788-attentats-paris-victimes-bataclan-quete-reponses.html>

[3] les attentats de Bruxelles: <http://www.causeur.fr/blog/sujet/attentats-de-bruxelles>

[4] Nuit debout: <http://www.causeur.fr/blog/sujet/nuit-debout>

Copyright © 2015 Causeur. All rights reserved.